

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

---

## SECTION 1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : LacBalsam 1kg

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Barrière physique – Cicatrisant plaies de taille.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Société** : COMPO Expert France SAS  
49 Avenue Georges Pompidou  
92593 LEVALLOIS-PERRET Cedex

Téléphone : 01 49 64 59 54  
Adresse e-mail : fds-compo-expert@compo.fr

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE ORFILA : 01 45 42 59 99

---

## SECTION 2. Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008) :**

Non classé

**Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE) :**

Non classé

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 :

- Pictogrammes de danger : Aucun
- Mention d'avertissement : Aucune
- Mentions de danger : Aucune
- Conseils de prudence : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 - Tenir hors de portée des enfants.  
P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P301 + P310 - EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## 2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible

## SECTION 3. Composition/ informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement No. INDEX	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMEN T (CE) N° 1272/2008)	Concentration [%]
Dispersion de polymères (sans matière active).	NON DANGEREUX			

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.  
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4. Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Si les irritations persistent, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

- En cas de contact avec la peau : Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'irritation cutanée persistante, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Laver immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières. Consulter un ophtalmologiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau et appeler un médecin ; lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucune donnée disponible

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Aucune donnée disponible

---

### SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Jet d'eau diffus, poudre, mousse, CO<sub>2</sub>.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Peut dégager des gaz dangereux lors du chauffage.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

---

### SECTION 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Récouter avec un produit absorbant et éliminer conformément à la réglementation.

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

---

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

### SECTION 7. Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Conserver hors de portée des enfants. Une mauvaise utilisation peut entraîner des troubles de la santé.

#### 7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver hors du gel.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour une utilisation correcte et sûre de ce produit, veuillez vous référer aux conditions d'utilisation indiquées sur l'étiquette du produit.

---

### SECTION 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune donnée disponible.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Protection des mains : Se laver les mains une fois l'application terminée.

##### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

---

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

## SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Pâteux
Couleur	: Vert olive
Odeur	: Faible
pH	: 6,5 – 7,5
Point/intervalle d'ébullition	: Aucune donnée disponible.
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible.
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible.
Limite d'explosivité, inférieure	: Aucune donnée disponible.
Limite d'explosivité, supérieure	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur relative	: Aucune donnée disponible.
Densité relative	: 1,43 g/ml (ISO 51 757)
Masse volumique apparente	: Aucune donnée disponible.
Solubilité dans l'eau (20°C)	: Miscible (émulsion).
Température d'inflammation	: Aucune donnée disponible.
Décomposition thermique	: Aucune donnée disponible.
Viscosité	: > 70 000 mPa.s (ISO 2555)
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

### 9.2 Autres informations

Pas d'information disponible.

## SECTION 10. Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : S'il est utilisé correctement, aucune réaction dangereuse n'est à craindre

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Températures < 0°C

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts.

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

---

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 11. Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

D'après notre expérience et nos informations, le produit n'entraîne aucun effet nocif pour la santé s'il est utilisé de façon adéquate et conformément aux dispositions en vigueur.

---

## SECTION 12. Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Non toxique

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit peut en grande partie être éliminé par l'eau à travers des procédés abiotiques tels que l'adsorption de boue par ex.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

### 12.6 Autres effets néfastes

Respecter les dispositions locales de drainage. L'introduction adéquate de faibles quantités de concentrations dans des stations d'épuration biologiques n'entraîne aucune perturbation de la l'activité de décomposition

---

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

## SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation en vigueur.
- Emballages contaminés : Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale. Après un nettoyage adéquat, ils peuvent ensuite être valorisés selon la réglementation en vigueur.

## SECTION 14. Informations relatives au transport

Règlement Transport	ADR / RID / ADNR	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.4 Groupe d'emballage	Non classé au transport de Marchandises Dangereuses		
14.5 Dangers pour l'environnement	Aucun	Non polluant marin	Aucun
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune précaution particulière (produit non classé au transport).		
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non concerné		

Référence : FDS\_163\_N  
Version: 2014-01

Edition révisée n° 1  
Date de révision: 08/09/2014  
Remplace les éditions précédentes

---

## SECTION 15. Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Rubrique ICPE : Non concerné

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

---

## SECTION 16. Autres informations

**Révision** : La FDS a été revue dans sa totalité.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.